

La COVID-19 et le VACCIN : une QUESTION de SANTÉ PUBLIQUE

FAISONS-NOUS ENTENDRE

Mercredi 31 mars 14h30 Place Gambetta AMIENS
SIGNONS et FAISONS SIGNER la PÉTITION !

Voilà un an maintenant, après le premier déni du gouvernement par la voix de l'ex ministre de la santé de l'existence du virus, que nous subissons la crise sanitaire liée à la COVID-19. Et malheureusement, la population retraitée est la plus durement touchée.

Au MILIEU de la TOURMENTE MEDIATIQUE

Les plateaux de télévision, les radios et autres grands médias sont envahis par les spécialistes de ceci et de cela sans qu'on y voie très clair. Les journalistes voulant se faire médecins et les médecins journalistes, les uns après les autres courants après la gestion calamiteuse de cette crise par le Président et le gouvernement. D'où ces questionnements, ces doutes, ces incertitudes, **pire les angoisses engendrées par leurs déclarations qui confinent le plus souvent « c'est moins pire que si c'était pire ».**

L'ENJEU de la VACCINATION

La vaccination fait débat et elle reste pour l'heure une décision totalement individuelle. Elle ne peut occulter pour autant les problématiques qu'elle sous-tend, quel que soit par ailleurs les à priori individuels ou collectifs. Le docteur Christophe Prudhomme, par ailleurs militant et dirigeant de la CGT, rappelle fort opportunément que **« la vaccination est à l'origine des progrès majeurs dans la lutte contre les maladies infectieuses, qui ont été pendant longtemps la première cause de mortalité dans le monde ».**

OÙ EN EST-ON ?

Après avoir indiqué dans un premier temps que les masques n'étaient pas nécessaires et utiles, il aura fallu courir après faute de provisionnement à la hauteur au moment où il le fallait. (*Idem pour les tests*).

En l'état actuel, il semble bien que les vaccins connaissent les mêmes déboires indus par l'absence de volontarisme politique.

Des CAFOUILLAGES au service du seul FRIC

Le gouvernement après avoir confié l'organisation de la répartition des vaccins à un groupe américain (*M^c Kinsley*), a choisi, là encore, de se tourner vers le privé et principalement Doctolib... Au-delà du fait qu'avec le « *patriot act* », toutes nos données médicales vont aux USA, chacun peut constater que tout le monde n'a pas les mêmes possibilités d'accès aux vaccins... Et hélas, ceux dont les conditions de vie sont les plus difficiles passent après ! Ainsi, en Seine Saint Denis, le taux de vaccination n'est qu'à peine 2 % alors que la population représente une part essentielle des premiers de corvée en région parisienne... La CPAM a pourtant un savoir-faire reconnu avec les campagnes de vaccination antigrippale chaque année.

L'ÉTAT au SERVICE de QUI ?

On ne peut que difficilement concilier être au service des intérêts capitalistes des grands groupes pharmaceutiques et l'ambition d'un service public de la santé. On mesure trop ce que cela coûte à l'hôpital public, à ses salariés et aux patients.



Curieusement au pays de Pasteur, nos gouvernants acceptent de voir une entreprise comme SANOFI licencier 400 chercheurs tout en cumulant milliards de profits et aides publiques. Pour 2020, ses bénéficiaires sont passés de 2,8 milliards à 12,3 soit une progression de 340 %.

Il y a donc bien un choix de l'intérêt public général qui est posé, au même titre que l'énergie, l'eau, la Poste, les Télécoms, etc...

Où l'Etat prend ses responsabilités dans ce sens ou bien il alimente encore plus la guerre financière des multinationales au détriment de la santé générale du pays et de toute sa population.

Le VACCIN doit être un BIEN PUBLIC MONDIAL

Comme le rappelle aussi le docteur Christophe Prudhomme : « **le rôle de l'Etat est de mettre à disposition des professionnels de santé de terrain les moyens matériels permettant de vacciner rapidement et efficacement la population dans les meilleures conditions de sécurité** » (Lu dans Vie Nouvelle n° 221, magazine des retraités de la CGT).

Il est urgent d'imposer les vaccins et plus largement les médicaments comme des biens mondiaux essentiels qui doivent échapper au secteur marchand. C'est ainsi que la CGT, s'appuyant sur ses propositions plus globales concernant la protection sociale, demande de lever la propriété privée sur les brevets qui empêche la diffusion des vaccins tout en étant le support de profits indécents.

Aussi, la CGT est engagée dans l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « Pas de profit sur la pandémie » au travers d'une pétition, pour exiger que ces questions soient débattues à la commission européenne.

Signez et faites signer la pétition

" Pas de profit sur la pandémie ! "

<https://noprofitonpandemic.eu/fr/>

L'AUTRE PANDÉMIE

qui nous **GANGRÈNE** et qui n'a que **TROP DURÉ** : les **PROFITS**

« Le rapport OXFAM « Covid19 : les profits de la crise » révèle une économie à deux vitesses :

32 entreprises, qui comptent parmi les plus grandes multinationales de la planète, devraient enregistrer cette année une hausse spectaculaire de leurs bénéfices, soit 109 milliards de dollars de plus que leur bénéfice moyen réalisé au cours des quatre années précédentes.

Une large part de ces bénéfices a été reversée à de riches actionnaires, alimentant les inégalités mondiales. Les 25 milliardaires les plus riches du monde ont vu leur richesse progresser de 255 milliards de dollars entre la mi-mars et la fin mai seulement, soit une augmentation moyenne de 10 milliards. Jeff Bezos pourrait, avec les bénéfices qu'il a réalisés pendant la crise, verser une prime de 105 000 dollars aux 876 000 personnes employées par Amazon dans le monde, y compris les quelques 10.000 salariés en France, tout en restant aussi riche qu'il l'était avant la pandémie de coronavirus.

L'HUMAIN ou les PROFITS !

Ce phénomène concerne aussi les entreprises françaises



: 23 entreprises du CAC 40 ont décidé de verser coûte que coûte des dividendes cette année. Malgré les appels à la modération du gouvernement, le CAC 40 aura versé au moins 37 milliards de dividendes pendant la crise. Ce choix s'explique par une dynamique de long terme mise en lumière par Oxfam France dans son récent

rapport « CAC 40 : des profits sans lendemain » dans lequel l'ONG rappelle qu'un quart du CAC 40 a versé plus de dividendes qu'il n'a fait de bénéfices depuis 10 ans, puisant dans les réserves pour payer ses actionnaires. Ces choix stratégiques produisent le même effet qu'au niveau mondial : les dividendes colossaux versés aux actionnaires contribuent à creuser les inégalités. Ainsi le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a progressé de 3 % en 2020, battant ainsi un nouveau record malgré la crise. »



PÉTITION (Pour ceux qui n'ont pas accès à internet)

1 La santé pour tous

Nous avons tous droit à la santé. En cas de pandémie, la recherche et les technologies doivent pouvoir être partagées largement, rapidement, à travers le monde. Aucune entreprise privée ne devrait pouvoir décider seule qui a accès aux traitements ou aux vaccins et à quel prix. Les brevets donnent à une seule entreprise le monopole sur des médicaments essentiels. Cela en limite la disponibilité et augmente le coût pour ceux qui en ont besoin.

2 La transparence maintenant !

Les coûts de production, les financements

publics, tout comme l'efficacité et la sécurité des vaccins et des médicaments doivent être publics. Les contrats conclus par les autorités avec les entreprises pharmaceutiques ne peuvent pas rester secrets.

3 Argent public, contrôle public

La recherche et le développement de vaccins et de traitements a souvent été financé par des fonds publics, l'argent du contribuable. Ce qui a été payé par les citoyens doit appartenir aux citoyens. Nous ne pouvons pas permettre aux grandes multinationales pharmaceutiques de privatiser des technologies de santé.

4 Pas de profit sur la pandémie

Les grandes multinationales pharmaceutiques ne devraient pas faire de profit sur cette pandémie, au détriment de la santé des gens. Face à une menace collective comme la Covid-19, nous avons besoin de solidarité, pas de profits privés. Des financements publics devraient toujours inclure des garanties sur la disponibilité et le coût des médicaments. Les multinationales pharmaceutiques ne devraient pas être autorisées à piller les systèmes de sécurité sociale.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays : Signature :

A retourner USR CGT Somme 24 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS – cgt.usr80@orange.fr